

PREFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau du développement économique,
des affaires interministérielles et du Grand Paris

Affaire suivie par Olivier NAVES
Tél. : 01.41.60.64.49
Fax : 01.41.60.66.80
Mél : olivier.naves@seine-saint-denis.gouv.fr

Bobigny, le 30 JUIL. 2015

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

à

Destinataires in fine

Objet : Transmission du rapport final de la commission d'enquête du contrat de développement territorial (CDT) « Est Seine-Saint-Denis » dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Grand Paris.

PJ : 1

L'enquête publique sur ce CDT s'est déroulée du 1^{er} au 30 juin 2015.

Conformément à l'arrêté préfectoral n°2015-0975 du 27 avril 2015, je vous transmets le rapport et les conclusions de la commission d'enquête présidée par M. Francis VITTEL qui ont été déposés en préfecture le 28 juillet 2015.

Je vous rappelle que ces documents doivent être tenus à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le Préfet et par déléguation,
la Sous-préfète chargée de mission auprès du préfet,
secrétaire générale adjointe
chargée de l'ordonnement chef-lieu

Isabelle BUREL

Liste des destinataires in fine :

- M. BESCHIZZA Maire Aulnay-sous-Bois ;
- M. GATIGNON Maire Sevran ;
- M. MARTIN Maire Livry-Gargan ;
- M. KLEIN maire de Clichy-sous-Bois ;
- M. LEMOINE maire de Montfermeil ;
- M. KLEIN Président C.A Clichy/Montfermeil ;
- M. ASSENSI Président C.A Terres de France ;
- M. COUZINET Président du tribunal administratif de Montrouil.